



01 La rénovation de l'étanchéité de l'esplanade du centre commercial Jeanne Hachette intègre une protection en dalles sur plots en céramique.

02 Les jardinières reprennent les codes de l'architecte Jean Renaudie dont l'œuvre est très présente à Ivry-sur-Seine.

03 Très dégradés, les terrasses et chemins de circulation d'origine n'étaient plus étanches.

VAL-DE-MARNE

Un nouveau visage pour la dalle piétonne du centre commercial d'Ivry-sur-Seine

L'étanchéité de l'esplanade de la galerie commerçante du centre-ville ne joue plus son rôle. Sa rénovation doit supprimer les fuites et offrir un nouvel esthétisme au lieu tout en conservant l'esprit architectural de son concepteur Jean Renaudie. **ADELINE DIONISI**

Le centre-ville d'Ivry-sur-Seine (94) est fortement marqué par l'œuvre de l'architecte Jean Renaudie (1925-1981). Ses bâtiments se caractérisent par leur complexité répétant et combinant les formes géométriques. Cette architecture particulière caractérise les logements du quartier mais également le centre commercial Jeanne Hachette, construit entre 1970 et 1972. Ce dernier a mal vieilli : les allées sont mal éclairées, les recoins peu avenants et des fuites provenant de la dalle piétonne le surplombant endommagent les boutiques. Afin de rendre au site son attractivité, une vaste opération de rénovation est lancée par la commune en 2017. Les esplanades en surface constituent l'une des premières étapes. Actuellement en cours, l'intervention concerne 3 300 m², divisés en trois zones intégrant surface courante, gradins et jardinières. Les travaux ont été planifiés en autant de phases. La première et la deuxième (respectivement 1 200 et 800 m²) s'achèveront à la fin du mois de janvier prochain tandis que la troisième (1 300 m²) le sera en mai.

DÉPOSE À LA PELLETEUSE

L'architecte Igor Fernandez, en charge de la conception de ces nouveaux espaces, a cherché à conserver l'esthétique de Jean Renaudie en privilégiant les formes géométriques. « Nous avons restructuré les parcours de circulation à partir des axes créés par les immeubles d'habitation mitoyens », ajoute-t-il. Pour obtenir cette nouvelle physionomie, l'intégralité du revêtement et de l'étanchéité de la dalle a été déposée par l'entreprise Epel : les dalles sur plots, la couche d'asphalte mais aussi les gradins en béton plein et les jardinières d'origine. Une entreprise d'autant plus compliquée que l'accessibilité au site se limite à une voie en contrebas. « Pour démolir le tout, nous avons eu recours à une pelleteuse de 5,8 tonnes acheminée sur place à la grue, comme

l'ensemble des matériaux. Les éléments de dépose ont suivi le chemin inverse », souligne Gilles Casoli, directeur commercial d'Epel. Ce sont ainsi 189 m³ de terre et 345 m³ de gravats qui ont été évacués. « En partie courante, l'asphalte a été remplacé par un système composé d'un pare-vapeur, d'une isolation en polyuréthane de 80 mm d'épaisseur et d'un procédé bicouche bitumineux armé posé en indépendance. Le revêtement est en dalles céramiques antidérapantes sur plots. » Les systèmes électriques en fourreau sont positionnés sous les dalles, tout comme les tuyaux d'arrosage des espaces végétalisés. Les jardinières ont été entièrement refaites en béton. De formes triangulaires, elles sont étanchées avec le même système bicouche bitumeux qu'en partie courante. « Sans isolation thermique, les membranes ont été soudées en plein », précise le directeur commercial. Billes d'argiles et terre végétale, soit 285 m³ soufflés depuis la rue, recouvrent le complexe. Quant aux emmarchements, entièrement recréés également, ils sont traités par un système d'étanchéité liquide avec une résine sablée. Les dalles sont collées directement dessus. L'ensemble de ces travaux sont réalisés alors que boutiques et logements restent occupés. Une difficulté supplémentaire pour les intervenants qui doivent gérer la circulation des personnes en créant des cheminements dédiés mais pas toujours respectés. ●

LES INTERVENANTS

Maître d'ouvrage Cabinet Paris Syndic Gestion
Maître d'œuvre Igor Fernandez Architecte
Entreprise d'étanchéité Epel

LES PRODUITS

Membranes d'étanchéité Force 4000 (Axter)
Isolant Eurothane BR Bio 80 (Recticel Insulation)
Dalles céramiques Novoceram 60 X 60

rcb

COURTIER EN ASSURANCES, AU SERVICE DES
ÉTANCHEURS DEPUIS PLUS DE 35 ANS

NOTRE EXPERTISE ÉTANCHÉITÉ

Une
connaissance
des métiers de
l'étanchéité.

Des solutions
négociées auprès
de compagnies
leaders en
Assurance
Construction.

Des procédés
adaptés à
l'ensemble des
techniques.

NOS AUTRES EXPERTISES...



Assurance
Construction



Protection
du Dirigeant



Flottes
Automobiles



Dommage - Perte
d'Exploitation

Tél : 01 42 85 33 33 - Email : info@rcb.fr
www.rcb.fr

RCB 12 avenue Jeanne - 92600 ASNIÈRES SUR SEINE - Tél. 01 42 85 33 33 - Fax 01 42 85 33 43 - Site 784 285 725 80194 RCB une marque du Groupe SATEC
 - Siège social 24 rue Cambacères - 75413 PARIS CEDEX 08 - SAS de Courtage d'Assurances au capital de 36 344 931 05 € entièrement débloqué à plus de 100% par
 AXA France Assurance - RCS Paris 784 395 775 - Régistre des Intermédiaires d'Assurances n° 07000665 - Site Unis <https://www.unis.fr/> - Sous le contrôle de
 l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 61 rue Tailbout - 75436 Paris Cedex 08 En cas de réclamation vous pouvez contacter votre intermédiaire
 habituel chez RCB ou adresser un mail à reclamations@groupe.satec.com - TVA Intracomunitaire : SATECFR 70 784 395 775